

## Communiqué de presse

# La CNDP signe une convention DATA-TIKA avec Confédération Marocaine de l'Agriculture et de Développement Rural

**Meknès, le 22 avril 2026**

La COMADER (Confédération Marocaine de l'Agriculture et de Développement Rural) et la CNDP (Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à caractère Personnel) ont signé, ce mercredi 22 avril 2026, en marge du SIAM 2026 (Salon International de l'Agriculture au Maroc), à Meknès, une convention marquant l'adhésion de la confédération au programme « DATA-TIKA ».

La convention a été signée par M. Rachid BENALI, Président de la COMADER et M. Omar SEGHRUCHNI, Président de la CNDP. À travers cette convention, les deux parties visent à accompagner le secteur agricole pour se conformer aux dispositions de la loi n°09-08 relative à la protection des données à caractère personnel, en faisant de la protection des données un levier stratégique de confiance.

À ce titre, la CNDP a mis en place un pôle dédié au secteur agricole afin d'assurer un accompagnement de proximité, de répondre aux problématiques spécifiques du secteur et de faciliter les démarches de conformité à la loi n°09-08, en tenant compte des particularités de leur métier.

À travers ce partenariat, la CNDP et la COMADER œuvrent en faveur d'un exercice professionnel responsable et conforme aux exigences en matière de protection des données à caractère personnel, dans le respect des droits fondamentaux.